

Appel d'offres public (Procédure ouverte) – Ville de Lachute

Travaux de réhabilitation d'une branche du cours d'eau Walker entre les avenues de Lorraine et Bethany ainsi que la construction d'un ponceau

La Ville de Lachute désire recevoir des soumissions pour des travaux de réhabilitation d'une branche du cours d'eau Walker, incluant la fourniture et la mise en place d'un ponceau ainsi que pour des travaux de modifications du réseau de drainage pluvial. Les travaux comprennent également tous les travaux d'aménagement paysager dans l'emprise de la bande riveraine de la branche du ruisseau à réhabiliter. La durée prévue des travaux est de cinq (5) mois.

Les documents d'appel d'offres, et les modifications à ces documents, nécessaires à la préparation des soumissions, seront disponibles à compter du 24 avril 2026, uniquement par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SEAO), en communiquant avec un représentant par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.gouv.qc.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Un ou des accords intergouvernementaux sont applicables au contrat.

Pour être considérée, la soumission devra être valide pour une période de cent vingt (120) jours suivant la date limite fixée pour la réception des soumissions. La soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme de cautionnement d'un montant au moins égal à dix pour cent (10 %) de la valeur de la soumission avec taxes, émise par une institution détenant un permis d'assureur au Canada et reconnue par l'Autorité des marchés financiers. La soumission doit également être accompagnée d'une lettre d'intention quant à l'émission d'un cautionnement d'exécution et d'un cautionnement garantissant la main-d'œuvre, les matériaux et les services, chacun pour une valeur de cinquante pour cent (50 %) de la valeur de la soumission avec taxes, émise par une institution détenant un permis d'assureur au Canada et reconnue par l'Autorité des marchés financiers.

Les soumissions (un (1) original et une (1) copie, présentés selon les modalités prévues au cahier des charges) seront reçues à la réception de l'Hôtel de Ville de Lachute au 380, rue Principale, Lachute, QC J8H 1Y2, jusqu'à 14 heures (heure du hall de l'hôtel de ville), le jeudi 28 mai 2026 pour être ouvertes publiquement immédiatement après le délai pour la réception des soumissions au même endroit.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec monsieur Sylvain Comeault, ing., directeur par intérim, Service du Génie de la Ville de Lachute, par courriel à scomeault@lachute.ca.

Les soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

La Ville de Lachute ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.